

MON COUSIN,

Vous savez que depuis mon avènement à la Couronne, les Hollandois ont ressenti dans toutes les occasions, les effets de la protection que je n'ai point cessé de leur donner pour leur navigation & leur commerce, & que je me suis porté non-seulement à renouveler les privilèges qu'ils avoient obtenus par le Traité d'Utrecht, mais encore à leur en accorder de particuliers, exclusivement aux autres nations. Quelque sujet de mécontentement que m'aient donné les Etats Généraux par leur conduite dans la guerre présente, les sentimens favorables que j'ai toujours eus pour cette nation, n'ont point changé, & les Vaisseaux Hollandois qui ne se sont point écartés des règles établies pour la Navigation, ont toujours trouvé la même liberté & la même sûreté pour leur commerce, soit dans mes Ports, soit à la mer où leur navigation n'a été troublée ni par mes Vaisseaux, ni par ceux de mes Sujets armés en course.

Si je me suis déterminé à suspendre de les faire jouir des privilèges particuliers que je leur avois accordés, & à faire entrer mes troupes sur les terres de la République, j'ai été forcé malgré moi, par les contraventions formelles que les Etats Généraux ont commises aux Traités, & par les autres justes motifs expliqués dans les déclarations que je leur ai fait remettre en date du 17. Avril & du 28. Septembre derniers. Je leur ai aussi fait remettre un Mémoire du 15. Octobre, tant sur la prise du Navire François le Franc-Maçon, faite par leur Vice-Amiral Schryver, & sur la detention en Hollande de marchandises d'un prix considérable, chargées dans la Mer-Baltique & dans la Méditerranée